

## Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 29 mars 2011.

L'an deux mil onze et le vingt neuf mars à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de M. MICHEL, Maire.

**Étaient présents :** MM. MICHEL, CHOLLAT, GRIVOLLA, ALBERT, BARBIER, CHANARON, CHARVET, CHAUT-SARRAZIN, DESROCHE, GUILLAUD, MOREL, VIUDEZ, VITETTA.

**Excusée :** Mme CORNU.

**Absente :** Mme BONNARGENT.

**Pouvoir :** Mme CORNU à M. MICHEL.

Secrétaire de séance : M. Bertrand CHARVET.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 7 mars 2011.

### **Compte rendu du CCAS**

La commission administrative du CCAS s'est réunie ce jour et a procédé au vote du compte administratif 2010 et du budget primitif 2011. Elle a également décidé de renouveler les actions suivantes ;

- l'aide aux vacances selon les mêmes critères d'attribution que l'an dernier
- la remise de livres aux enfants quittant l'école primaire pour la 6<sup>ème</sup>. Cette manifestation aura lieu en même temps que la fête des écoles le 18 juin 2011.

D'autre part une réunion organisée par la coordination gérontologique de Virieu et la Gendarmerie a eu lieu sur la commune, dans le cadre de la quinzaine sécurité et prévention du CISPD. Le thème principal était la sensibilisation des personnes âgées sur les escroqueries ou arnaques dont les seniors sont victimes.

### **N° 2011/011 – Renouvellement aide aux vacances.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition faite par la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) lors de sa dernière séance de travail. Le C.C.A.S. souhaite renouveler l'aide aux vacances pour les familles les plus défavorisées aux mêmes conditions que l'année précédente.

Les conditions d'attributions seraient les suivantes :

- Cette aide se ferait en fonction du quotient familial et serait valable pour les vacances en centre aéré – colonies de vacances – camp d'adolescent.
- L'aide ne serait pas cumulable avec une autre aide (hors aide CAF ou MSA)
- Le financement se ferait pour un séjour de 15 jours maximum par enfant et par année
- L'aide serait octroyée en fonction du quotient familial soit :

* Pour un quotient familial compris entre 0 et 450 :	4.50 €par jour et par enfant
* Pour un quotient familial compris entre 451 et 550 :	3.50 €par jour et par enfant
* Pour un quotient familial compris entre 551 et 650 :	3.00 €par jour et par enfant
* Pour un quotient familial compris entre 651 et 750 :	2.00 €par jour et par enfant
* Pour un quotient familial compris entre 751 et 850 :	1.50 €par jour et par enfant

Cette aide sera versée directement à l'organisme organisateur des séjours, sur présentation des justificatifs nécessaires au contrôle et paiement de cette aide.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire le Conseil Municipal :

- ACCEPTE de renouveler l'aide aux vacances.
- DECIDE de financer l'aide aux vacances selon les modalités ci-dessus.
- DIT que la gestion de cette aide sera assurée par le Centre Communal d'Action Sociale de Le Passage.
- DIT que les crédits nécessaires seront alloués au Centre Communal d'Action Sociale pour assurer le paiement de ces aides.

## **Compte rendu commission fleurissement embellissement**

La commission ne prévoit pas d'investissement cette année compte tenu des travaux d'aménagements de la traversée du village.

Elle propose de refaire complètement le massif du monument aux morts à l'automne avec l'aide de l'agent communal.

La journée de l'environnement est prévue le samedi 16 avril à partir de 9 heures.

Implantation du pressoir : suite au don par un particulier d'un pressoir à la commune la commission propose de l'implanter en face du panneau d'affichage. Pour une bonne stabilité de celui-ci les commissions voirie-bâtiment créeront un socle béton.

## **Compte rendu commission des bâtiments**

La commission a retenu les travaux suivants pour 2011 :

Salle des fêtes : Changement porte issue de secours, néons, et disjoncteurs électriques.

Installation de nouveaux projecteurs vers le parking et remplacement de certains.

Bandaux des 2 pignons – remplacement plus habillage plus état des gouttières côté entrée.

Bâtiments scolaires : Pose de sous-compteur électrique et câblage informatique classe maternelle et secrétariat de mairie.

Bâtiment mairie : Isolation des combles – Ce travail sera réalisé par des bénévoles le samedi 28 mai. Ce même jour il sera procédé au nettoyage et rangement extérieur vers le local technique.

Vestiaire/salle Mont-Blanc : Peinture des murs extérieurs 2<sup>ème</sup> tranche

Peinture des murs des douches et des mains courantes du stade – Ces travaux seront réalisés par des bénévoles le samedi 14 mai à partir de 7 heures.

Changement de 4 chassis abattants – vestiaire 1 et 2

Secrétariat de mairie : Isolation salle des archives et pose d'un volet roulant

Rénovation du bureau de Monsieur le Maire – Vernis parquet – peinture – électricité

Local basket : destruction du local actuel et création d'un nouveau local.

Chauffage de l'Eglise et Diagnostic accessibilité : Ces dossiers sont reportés

La commission doit également étudier les travaux à prévoir sur le mur séparatif mairie – propriété Clément-Lacroix.

## **N° 2011/012 - Vote des taux d'imposition 2011.**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour 2011 de maintenir les taux d'imposition de 2010, à savoir :

· Taxe d'Habitation :	8.29 %
· Taxe Foncier Bâti :	16.23 %
· Taxe Foncier Non Bâti :	48.54 %

## **Budget primitif 2011**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des propositions de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le budget primitif 2011.

Celui-ci s'équilibre à la somme de 376.730 euros en section de fonctionnement et à la somme de 596.020 euros en section d'investissement.

L'investissement principal étant les travaux d'aménagement, de sécurisation de la traversée du village 2<sup>ème</sup> tranche et d'accessibilité du bâtiment mairie.

## **Bilan à mi-mandat :**

Monsieur le Maire présente le bilan à mi-mandat des réalisations par rapports aux engagements pris vis-à-vis de nos concitoyens. Tous les dossiers sont soit déjà réalisés, soit en cours de réalisation. Seul la 3<sup>ème</sup> tranche de la traversée du village ne sera pas réalisée avant la fin du mandat.

## **Compte rendu commission urbanisme**

La commission a étudié un dossier :

- permis de construire de M. Cochard au hameau du Moriot pour l'agrandissement de son chalet et la création d'un abri voiture. Avis favorable.
- PLU : Une visite sur le terrain a eu lieu afin de recenser le bâti existant ayant une valeur patrimoniale. D'autre part une réunion de travail se tiendra le 8 avril dont le sujet principal sera le zonage du PLU ainsi que le règlement des différentes zones.
- Dossier TTNI : Monsieur le Maire informe le Conseil sur l'esquisse d'un éventuel projet proposé par un promoteur sur le site de l'usine TTNI. Un projet plus précis sera présenté prochainement.

## **Compte rendu Communauté de Communes Les Vallons de la Tour.**

- Site internet de la commune : Afin de créer le site il y a lieu de choisir un nom de domaine. Après discussion le Conseil Municipal retient le nom de domaine suivant : [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr) ou [www.lepassageendauphine.fr](http://www.lepassageendauphine.fr)  
Le site sera opérationnel en juin 2011.
- Projet regroupement territorial – Communauté de communes Virieu Vallée de la Bourbre/Vallée de l'Hien/Chaîne des Tisserands/Vallons du Guiers /Vallons de la Tour.

Une réunion regroupant les exécutifs des cinq communautés de communes concernées par ce projet a eu lieu. Afin d'organiser le suivi de ce dossier il a été créé des commissions de travail sur les principales compétences communes des communautés. Chaque commission comprend des élus et des techniciens territoriaux. Une synthèse sera réalisée et présentée aux exécutifs le 11 mai 2011.

## **Compte rendu des Syndicats :**

Les points principaux suivants ont été abordés.

- SE 38 : - Vote du budget 2011
  - Vote pour la création d'un syndicat unique d'électricité pour le département de l'Isère.
- Syndicat des collègues : -Vote du budget 2011
  - Discussion sur la dissolution du syndicat. A ce jour le conseil général n'a toujours pas donné une suite favorable et les négociations sont en cours.

## **Questions diverses :**

- Représentation de la commune lors de la visite des écoles : Monsieur le Maire ne pouvant être présent il sera remplacé par Mme Vitetta.
- Prochaine réunion : Conseil Municipal le mardi 26 avril à 20 heures.

## Emargements du compte rendu du Conseil Municipal – Séance du 29 mars 2011

<b>Noms Prénoms des membres du Conseil Municipal</b>	<b>Emargement</b>
M. MICHEL Laurent	
Mme CORNU Marie-Thérèse	Pouvoir à Monsieur Laurent MICHEL
M. GRIVOLLA Gabriel	
M. CHOLLAT Gérard	
M. ALBERT Claude	
M. BARBIER Joseph	
Mme BONNARGENT Anouk	Absente
M. CHANARON Christian	
M. CHARVET Bertrand	
Mme CHAUT-SARRAZIN Agnès	
M. DESROCHE Henri	
Mme GUILLAUD Myriam	
M. MOREL Serge	
Mme VITETTA Christiane	
M. VIUDEZ Gérard	